

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



## AVIS AUX MEMBRES

No. 2021 – 079

Le 14 mai 2021

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL

#### Interfor Corporation (IFP) Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les administrateurs de Interfor Corporation (la « société ») ont annoncé le 12 mai 2021 leurs intentions de verser un dividende spécial en espèces de 2,00\$ CA par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 28 juin 2021 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 28 mai 2021. La date ex-dividende est le 27 mai 2021

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Interfor Corporation (IFP) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 2.00 \$ CA.

#### Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** 27 mai 2021
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 28 mai 2021
- **DATE DU PAIEMENT:** 28 juin 2021

#### CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Interfor Corporation (IFP) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 27 mai 2021
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé

- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de Interfor Corporation
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 200 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement de 2.00\$ CA sera fait pour toutes les séries existantes.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 27 mai 2021, les prix de levée pour les séries de IFP seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

<b>Interfor Corporation</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée après le dividende spécial</b>
IFP	16,00 \$	14,00 \$
IFP	17,00 \$	15,00 \$
IFP	18,00 \$	16,00 \$
IFP	19,00 \$	17,00 \$
IFP	20,00 \$	18,00 \$
IFP	21,00 \$	19,00 \$
IFP	22,00 \$	20,00 \$
IFP	23,00 \$	21,00 \$
IFP	24,00 \$	22,00 \$
IFP	25,00 \$	23,00 \$
IFP	26,00 \$	24,00 \$
IFP	27,00 \$	25,00 \$
IFP	28,00 \$	26,00 \$
IFP	29,00 \$	27,00 \$
IFP	30,00 \$	28,00 \$
IFP	32,00 \$	30,00 \$
IFP	34,00 \$	32,00 \$
IFP	36,00 \$	34,00 \$
IFP	38,00 \$	36,00 \$
IFP	40,00 \$	38,00 \$



Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes  
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC